
**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. L'ABBÉ DE RAM,
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE
LOUVAIN, SUR LA TOMBE DE M. LE PROFES-
SEUR VAN ESSCHEN, AU CIMETIÈRE D'HEVERLÉ
LE 21 JANVIER 1838.**

MESSIEURS, la tristesse accablante et profonde qui a saisi nos cœurs marque assez la grandeur de notre perte. Chers élèves, vous avez perdu un professeur qui vous a édifié par sa conduite, instruit par ses soins, éclairé par sa doctrine; pour nous, la mort nous a ravi un collaborateur zélé qui semblait destiné à concourir d'une manière efficace à la gloire et à la prospérité de l'Université Catholique. Cet homme, que tant de titres nous rendaient précieux, a été enlevé, dans la vigueur de l'âge, à l'estime de ses collègues et à l'amour de ses disciples!

La trop courte carrière du professeur **PIERRE-JOSSE VAN ESSCHEN** a été marquée par des travaux utiles; la religion, la bienfaisance et l'humanité en ont consacré tous les instants.

Il naquit à Bruxelles le 5 mai 1805. Après avoir terminé d'une manière brillante ses études médicales à l'université de Gand (1), il vint s'établir dans sa

(1) Il fit ses humanités à l'athénée royal de Bruxelles où il rema

ville natale, où bientôt il recueillit des distinctions que sa modestie était loin d'ambitionner. Ses talents et ses qualités personnelles, qui le faisaient aimer de tous ceux qui le connaissaient, lui méritèrent le titre de membre de la Commission des récompenses et de plusieurs sociétés savantes (1). Il était professeur à l'école de médecine au moment où elle fut incorporée à la nouvelle université de Bruxelles. Je me souviens de ces sentiments unanimes d'approbation qui furent manifestés, lorsque la confiance du Corps épiscopal l'appela à Louvain pour venir prendre part

porta annuellement plusieurs premiers prix. Etudiant en Médecine à Gand, il subit tous ses examens *summa cum laude* et défendit sa thèse pour le Doctorat le 25 octobre 1828. Sa dissertation inaugurale est intitulée : *Specimen inaugurale psychologico-medicum de animi pathematum in corpus humanum agendi modo*; 31 pag. in-4o. Pendant deux années il fut répétiteur de la faculté de Médecine qui lui conféra, en 1831, les grades de docteur en Chirurgie et en Accouchements avec la plus grande distinction.

(1) S'étant marié à Gand le 3 juin 1829 avec Mlle Henriette Piens, il vint vers la fin de la même année se fixer à Bruxelles comme médecin praticien. En 1831, il fut nommé professeur et bibliothécaire à l'école de Médecine, et membre de la Commission des récompenses nationales pour l'examen des blessés de septembre. Huit Sociétés savantes lui conférèrent le diplôme de membre : la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, le 7 juin 1833, la Société polytechnique de Paris, le 15 mai 1834; la Société royale medico-chirurgicale de Berlin, le 29 mai 1834; la Société de Médecine de Gand, le 2 septembre 1834; l'Institut historique de Paris, le 12 décembre 1834; la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, le 5 février 1835; la Société de médecine de Caen, le 10 mars 1835; la Société royale des sciences, lettres et arts d'Anvers, le 12 mai 1835.

à nos travaux (1). Mais, ce souvenir, le souvenir des services qu'il a rendus à l'université, à laquelle il était entièrement dévoué, ne feront qu'ajouter de nouveaux motifs à notre douleur.

Il ne m'appartient pas, Messieurs, d'apprécier les travaux scientifiques du professeur VAN ESSCHEN. Vous connaissez l'écrit dans lequel il examine les abus qui entravaient l'instruction médicale, en même temps qu'il recherche les moyens de les faire disparaître : à l'époque où le gouvernement préparait sur l'enseignement un premier travail destiné à être présenté aux Chambres, et où chacun attendait avec anxiété les résolutions qui allaient être prises relativement à une matière qui touche de si près au bien-être de la Belgique, M. VAN ESSCHEN pensait qu'il était du devoir de tout citoyen, ami de son pays, de faire connaître les données qu'il croyait propres à résoudre cette importante question (2). Vous savez qu'après avoir exposé sa santé pour le soulagement des malheureux, lorsqu'un fléau terrible ravagea nos pro-

(1) Il entra en 1834 à l'université libre de Bruxelles, avec l'ancienne école de Médecine, en qualité de professeur ordinaire, chargé de l'enseignement des cours de Médecine légale et d'Histoire de la Médecine. En septembre 1836, il fut nommé professeur ordinaire de Pathologie interne et de Médecine légale à l'Université catholique de Louvain.

(2) *Lettre à M. Lesbroussart, administrateur-général de l'instruction publique, sur l'état actuel de l'enseignement médical en Belgique, et sur les moyens de l'améliorer*: Bruxelles 1831, in-80, pagg. 56.

es, il profita d'un premier moment de repos pour lire, dans un mémoire intéressant, les causes, les symptômes et le traitement prophylactique et curatif du choléra asiatique; mémoire qui fut couronné et publié par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles dont il était un des membres les plus actifs (1). Parmi les articles publiés dans des journaux périodiques, à la rédaction desquels il prêtait son appui, je me bornerai à citer ses remarques judicieuses sur l'état actuel de l'art de guérir (2).

(1) *Du Choléra-morbus asiatique, mémoire couronné et publié par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles; suivi du rapport fait à la Société sur le concours de 1832, par MM. les docteurs Laisné et Marinus; Bruxelles 1833, in-8o, pag. 180.* On trouve dans le *Recueil encyclopédique belge*, tom. I, p. 305, un article sur cet ouvrage qu'on dit être écrit avec clarté, avec précision et même souvent avec élégance, et qui valut à l'auteur de la part du gouvernement une gratification de 600 francs.

À l'apparition du choléra, M. VAN ESSCHEN fut envoyé par la régence de Bruxelles à Gand et à Tournay, pour y étudier la maladie avant son invasion dans la capitale. En 1833, il organisa, en qualité de commissaire du gouvernement, le service sanitaire à Willebroeck, Blaesveld, Puers, Hinghene, Bornhem, Tamise, Rupelmonde et Basele. Vers la même époque, il fut requis par la régence de Molebeek-St.-Jean pour y donner ses soins aux cholériques. Il reçut du gouvernement une médaille en vermeil pour les services rendus pendant le choléra.

(2) Dans l'*Observateur médical belge*, tom. I, p. 1-18. On trouve dans le même recueil, dont M. VAN ESSCHEN fut un des fondateurs, une analyse du *Mémoire sur l'ophtalmie qui règne dans l'armée belge, par le docteur Jungken, professeur à l'université de Berlin*, tom. I, p. 197-206, et des réflexions sur les maladies épidémiques

C'est en décembre 1835 qu'il prononça à l'université de Bruxelles son discours d'introduction au cours d'histoire de la médecine ; fragment précieux, qui d'après l'avis unanime des hommes de l'art, prouve que l'auteur avait parfaitement compris toute l'importance de ce nouveau cours académique. En traçant l'immense tableau, qu'il se proposait de dérouler, l'écrivain modeste et consciencieux, forcé de se hasarder presque sans guide et sans appui dans une carrière que la docte et laborieuse Allemagne seule a jusqu'ici aplani pour l'enseignement, pouvait bien se rassurer par la pensée que si ses efforts n'avaient pas répondu à son courage, il avait du moins montré à d'autres une route à parcourir avec honneur et avec succès pour la science (1). C'est en recueillant laborieusement les matériaux d'une histoire de la médecine et en se dévouant avec ardeur aux devoirs de son état, qu'il parut ressentir les premières atteintes de la longue maladie qui nous réunit autour d'un cercueil.

Vous savez encore, Messieurs, que celui, qui est l'objet de nos regrets, avait trouvé le moyen d'adoucir les études austères de la médecine par la culture

et sur la contagion, tom. II, p. 126—133, et p. 208—213. Dans le *Recueil encyclopédique belge*, tom. I, p. 24, il a donné un article sur la difficulté de constater les causes réelles des épidémies. Il publiait avec MM. les docteurs Lequime et Guiette les *Annales de médecine belge et étrangère*, recueil qui fait suite à *l'Abcille* et à *l'Observateur médical*.

(1) *Cours d'histoire de la médecine*, pagg. 15, in-8°.

des lettres et par les charmes de la poésie. Il chanta le triomphe de l'indépendance nationale et remporta le premier prix au concours littéraire de septembre 1834 (1).

Si le professeur VAN ESSCHEN, enlevé au début de sa carrière, n'a pu nous communiquer tous les fruits de ses études ; si le temps a manqué à l'homme de la science pour se faire connaître complètement et pour acquérir les titres les plus éminents à la reconnaissance publique ; du moins l'homme religieux et vertueux n'a pu se dérober à notre admiration. Observateur rigoureux de tous ses devoirs, il était animé d'une piété sage dans ses motifs et simple dans ses effets. Il puisait dans la foi cette tendre compassion pour les souffrances de son prochain ; convaincu que la profession de médecin est une espèce de sacerdoce, il en savait remplir les devoirs avec cette douce et indulgente humanité qui supplée si souvent à l'impuissance de l'art par les consola-

(1) *Le Triomphe de l'Indépendance nationale ; les Destinées de la patrie*, Bruxelles 1834, in-8o, pagg. 15. Le nombre des concurrents était de 76. — Parmi les manuscrits délaissés par M. VAN ESSCHEN se trouvent deux recueils de ses poésies, des cours de pathologie interne, d'histoire de la médecine, de médecine légale et d'hygiène, des lettres sur l'éclectisme et sur l'étude de la médecine, des notes sur le choléra, le système nerveux, la menstruation, le somnambulisme, le magnétisme, le suicide, la folie, les altérations cadavériques, etc., et un écrit intitulé : *Un mot sur l'action du gouvernement en fait d'instruction et sur les effets probables de la concurrence.*

tions de la charité. C'est dans la foi qu'il puisait la franchise aimable, la gaieté douce et la simplicité touchante qui furent les compagnes inséparables de sa vie. Chacun rendait hommage à sa bonté et respectait sa droiture.

Ce n'est pas seulement sa vie pure et bien remplie que l'on peut interroger pour le connaître, c'est surtout sa mort qui fut si belle et si édifiante. Ayant vécu en chrétien pour apprendre à mourir, il a prouvé en mourant combien il était digne de vivre. Les principes de l'art, auquel il s'était consacré, lui annoncent qu'il est arrivé au terme de ses jours ; mais, éclairé des lumières de la foi, il sait que ce terme sera le commencement d'une meilleure vie : plein de confiance dans les puissants secours de la religion, il montre au milieu de ses souffrances une résignation parfaite. Aux approches de l'éternité, il me confie avec calme le dernier désir de son cœur. Père tendre, époux plus tendre encore, s'il est possible, il conjure son épouse de veiller sur les fruits de leur union ; il essuie ses larmes, et la soutient par l'espoir de se retrouver un jour dans le sein de Dieu même. A l'instant suprême du sacrifice, ses espérances deviennent plus vives, sa foi plus tendre : il expire en fixant ses regards sur le signe adorable de la rédemption.

Avant de quitter la tombe, qui renferme les dépouilles mortelles de celui dont la mémoire sera toujours en vénération parmi nous, réunissons nos vœux aux derniers vœux de l'Eglise : que son âme repose

en paix ; que le Père de miséricorde et le Dieu de toute consolation la reçoive , cette âme chérie , dans le sein du bonheur éternel (1) !

(1) M. VAN ESSCHEN a succombé à une phthisie pulmonaire le 18 janvier 1838. — M. le professeur Baud , doyen de la faculté de Médecine , et M. Haas , élève interne à l'hôpital civil , ont également payé , sur la tombe de M. VAN ESSCHEN , un tribut de regret et de reconnaissance à sa mémoire.

